



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le vendredi 5 juin 2009 — N° 41

Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Bachand (Outremont) fait une déclaration concernant le 25^e anniversaire du Tour de l'Île de Montréal.

M. Paquet (Laval-des-Rapides) fait une déclaration concernant l'exploit de six adultes atteints de trisomie 21 ayant fait l'ascension du mont Machu Picchu.

M. Ferland (Ungava) fait une déclaration concernant le 40^e anniversaire du Collège d'enseignement général et professionnel de Rivière-du-Loup.

M. Caire (La Peltrie) fait une déclaration concernant l'équipe de tir des cadets.

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration concernant les 30 ans du Centre d'entraide aux aînés.

5 juin 2009

M. Cousineau (Bertrand) fait une déclaration concernant le Gala des grands prix d'excellence en transport de l'Association québécoise du transport et des routes.

M. Diamond (Maskinongé) fait une déclaration concernant le Mérite municipal 2009.

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration concernant le décès du comédien Benoît Marleau.

M. Dubourg (Viau) fait une déclaration concernant le 30^e anniversaire de la section musicale de l'école Joseph-François-Perrault.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration concernant le Grand défi Pierre Lavoie.

À 9 h 52, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 10 heures.

5 juin 2009

Les travaux reprennent à 10 h 10.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Charest, premier ministre, dépose :

Le Plan stratégique 2009-2013 du ministère du Conseil exécutif.
(Dépôt n° 434-20090605)

M. Bachand, ministre des Finances, dépose :

Le Plan stratégique 2009-2014 de l'Institut de la statistique du Québec.
(Dépôt n° 435-20090605)

Dépôts de rapports de commissions

M. Paquet (Laval-des-Rapides), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 4 juin 2009, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 50, Loi modifiant la Loi sur les coopératives de services financiers et d'autres dispositions législatives. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 436-20090605)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Villeneuve (Berthier) dépose :

5 juin 2009

L'extrait d'une pétition, signée par 518 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la couverture par le Régime d'assurance maladie du Québec de tous les traitements contre le cancer et l'aide financière aux personnes atteintes du cancer jusqu'à leur rémission complète.

(Dépôt n° 437-20090605)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Bédard, leader de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Copie d'une circulaire, en date du 21 mars 2005, adressée aux directeurs généraux d'établissements de santé et de services sociaux, aux présidents-directeurs généraux des agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, et aux directeurs des laboratoires de biologie publics et privés, par M. Michel A. Bureau, directeur général des Services de santé et médecine universitaire, concernant la conformité des laboratoires de biologie médicale à la norme CAN/CSA-15189, accompagnée d'un document explicatif sur cette norme internationale.

(Dépôt n° 438-20090605)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 (3) et 185 du Règlement, M. McKay (L'Assomption), M. Huot (Vanier), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

5 juin 2009

QUE l'Assemblée nationale souligne la 37^e édition de la Journée mondiale de l'environnement qui a pour mission cette année de donner un visage humain aux problèmes environnementaux, d'amener les peuples à devenir les agents actifs du développement durable et équitable, de promouvoir la compréhension du fait que les communautés sont incontournables dans les changements d'attitudes en ce qui concerne les problèmes environnementaux et de défendre le partenariat qui assurera à toutes les nations et les peuples d'apprécier un futur plus sûr et plus prospère;

QU'elle rappelle notamment que la lutte contre les changements climatiques est une lutte que nous devons mener efficacement et sans relâche.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 (2), 84.1 (3) et 185 du Règlement, M. Paquet (Laval-des-Rapides), Mme Doyer (Matapédia), M. Caire (La Peltrie), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QU'en cette Semaine québécoise des personnes handicapées qui vise la sensibilisation à l'intégration à part entière, l'Assemblée nationale rende hommage à Marc-O Doucet, Mélanie Giroux, Simone Goyette-Holm, Jean-François Hupé, Shawn McKenna et Karl Medeiros, six jeunes adultes ayant une trisomie 21, qui, accompagnés de six étudiants en éducation spécialisée, de professeurs et de guides sous la direction de Jean-François Martin et Jean-Marie Lapointe, ont relevé avec brio deux grands défis, soit l'ascension du Machu Picchu au Pérou, et la participation à un projet communautaire auprès de villageois de la Cordillère des Andes;

QU'elle souligne l'exploit inspirant, accompli par ces jeunes qui démontrent par leur exemple de dépassement, les possibilités et la contribution de tous et qu'elle souligne l'invitation qui nous est lancée à éliminer les barrières que nous nous érigeons souvent nous-mêmes.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

5 juin 2009

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143.1 du Règlement, M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture, afin de poursuivre et compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma et d'autres dispositions législatives;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 48, Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale;
- la Commission des affaires sociales, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 47, Loi modifiant la Loi approuvant l'Entente concernant la construction et l'exploitation d'un centre hospitalier sur le territoire de Kahnawake; puis d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 49, Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant et modifiant diverses dispositions législatives.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. MacMillan, ministre délégué aux Transports, propose que le projet de loi n° 30, Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 30 est adopté.

5 juin 2009

Adoption du principe

M. Bachand, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi n° 8, Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 8 est adopté.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 8 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 4 juin 2009, sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, proposant que le principe du projet de loi n° 40, Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législatives concernant la mise en œuvre de la réforme comptable, soit maintenant adopté.

À 13 heures, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 04.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, proposant que le principe du projet de loi n° 40, Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législatives concernant la mise en œuvre de la réforme comptable, soit maintenant adopté.

5 juin 2009

À la fin de son intervention, M. Curzi (Borduas) propose la motion de report suivante :

QUE la motion en discussion soit modifiée en retranchant le mot « maintenant » et en ajoutant, à la fin, les mots « dans six mois ».

La motion de report proposée par M. Curzi (Borduas) est rejetée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 209 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, propose l'ajournement du débat.

La motion est adoptée à la majorité des voix.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 21 et 52 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux mardi 9 juin 2009 à 9 h 40.

La motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, à 17 h 51, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 9 juin 2009, à 9 h 40.

Le Président

YVON VALLIÈRES